



MAIRIE DE LA VILLE DU BOIS

BIEN VIVRE A LA VILLE DU BOIS 53, rue du Grand Noyer 91620 - LA VILLE DU BOIS

La Ville du Bois, le 22 mars 2012

DE L'ESSONNE

ARRONDISSEMENT DE PALAISEAU

<u>Secrétariat du Maire</u> JPM/RB/JH

Objet : Résidence du Plessis

Monsieur le Président,

J'accuse réception de votre courrier en date du 12 mars dernier émettant un avis particulièrement satisfaisant sur la réalisation de ce programme.

Néanmoins vous nous alertez sur deux points qui concernent l'encombrement sur trottoir :

- un poteau d'éclairage public dans la partie basse côté RN 20 et le feu tricolore côté voie 8 Mai 1945

D'ores et déjà, je vous informe que nous avons fait le nécessaire auprès du promoteur qui va procéder au déplacement (que nous espérons rapide) du candélabre.

En ce qui concerne le feu tricolore, il sera légèrement décalé de sa position initiale.

Espérant avoir répondu à vos suggestions, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes sentiments distingués.

Le Maire, Jean-Pierre MEUR.

Copie: Service Urbanisme

M. RIEUX - Services Techniques